

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE ET JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

L'îlet Fajou à l'honneur !

COMPTE-RENDU

Le mardi 28 septembre, J. GEOFFROY, élu chargé de la mobilité et référent Parc National de la Guadeloupe, et E. LEOPOLD, garde du littoral, se sont rendus sur l'îlet Fajou avec trois agents du Parc et T. YVON, archéologue à la Direction des Affaires Culturelles de Guadeloupe. Des captations vidéos ont été réalisées lors de cette visite afin d'alimenter les publications du Parc National de la Guadeloupe dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et des Journées nationales de l'architecture.



Le vendredi 15 octobre, J. BLOMBOU, adjoint au maire et élu chargé du développement durable, et M-E VINCENNES, chargée de mission biodiversité, étaient invités au siège du Parc National de la Guadeloupe où se tenait une web conférence sur les îlets du Grand Cul-de-Sac Marin.

Avec eux, sur le plateau animé par Daniel Silvestre, chargé de mission culture et paysages : X. DELLOUE, chef du pôle Milieu Marin au Parc National de la Guadeloupe ; G. BERRY, expert de la biodiversité ancien Conservateur du littoral et président de l'association Verte Vallée ; Y. de la TORRE, directeur du BRGM de Guadeloupe.

On apprend que les îlets du Grand Cul-de-Sac Marin ont été habités durant la période coloniale et post-esclavagiste, dont l'îlet Fajou. Après l'abolition de l'esclavage, entre 1857 et 1851, des Africains affranchis sont emmenés en Guadeloupe pour renforcer la main d'œuvre locale. Une « traite déguisée » selon T. YVON.

Grâce au travail de l'archéologue, on découvre que M. LESTOUR, propriétaire de Fajou à l'époque, a accueilli une dizaine d'Africains sur l'îlet. On compte même une naissance à Fajou, celle de la petite Louise Elizabeth. Les habitants vivent de la pêche et de la chasse (oiseaux limicoles, lamantins, tortues). L'élevage a aussi été pratiqué sur l'îlet (bovins, caprins, ovins). Les ouvriers de M. LESTOUR s'attelaient à la fabrication de chaux à base de coraux et de poissons pour la fumure des terres agricoles et la maçonnerie (contribution à la construction de la Ville de Pointe-à-Pitre).



Ces vestiges, témoins de ce patrimoine, sont aujourd'hui menacés. Une dizaine d'îlets ont déjà disparus dans le Grand Cul-de-Sac Marin. Cela s'explique majoritairement par l'augmentation du niveau de la mer, destruction de la mangrove et des récifs coralliens (barrière contre les vagues), augmentation de la fréquence et de l'intensité des ouragans.

Nous avons pu discuter des enjeux de conservation du four à chaux présent sur l'île. Selon les experts du BRGM, dresser un mur aggraverait l'érosion. Le Bureau recommande alors de le déplacer et/ou de le reconstituer, dans la mesure du possible.

De nombreuses interrogations demeurent, notamment sur le mode de vie des habitants de l'îlet vestiges d'habitations et de vaisselles, gestion de l'eau douce (vestige d'une citerne maçonnée), présence de moustiques et de moucheron.

J. BLOMBOU, en véritable témoin de cette érosion a pu partager son expérience personnelle. Fils de marin pêcheur, il passait des journées en famille à Fajou durant son enfance. Selon lui, jusque dans les années 1970/80, on devait encore marcher une vingtaine de mètres sur le sable pour rejoindre le four à chaux qui est aujourd'hui partiellement submergé. On y chassait les crabes de terre et les crabes à barbe, les canards sauvages, les bécasses, les poules de mer ou encore le râle.



Tout l'enjeu de mieux faire connaître cet îlet aux mornaliens et aux Guadeloupéens de manière générale. Pour rappel, l'amélioration de la connaissance de l'îlet Fajou est une action prévue dans la Convention de partenariat avec le Parc National de la Guadeloupe dont la Ville de Morne-à-l'Eau a approuvé le renouvellement lors du Conseil Municipal du 24 septembre 2021.